



# COMMISSIONS THEMATIQUES



**27 / 28 / 29 mars 2018**

## 1. Introduction rappel

---

### 1.1 Rappel du déroulement

Le Schéma de Cohérence Territoriale entre dans sa phase de réalisation réglementaire. L'objectif est de produire à partir de Juin 2018 le diagnostic stratégique et l'Etat Initial de l'Environnement, qui devront être validés cette même année.

7 Commissions thématiques ont été organisées avec les élus du territoire :

- Commission « Structuration du territoire, polarités, équipements, démographie et logements » le 27/03 matin : 10h-12h30
- Commission « Economie agricole - Patrimoine agricole – Paysage » le 27/03 après-midi : 14h-16h30
- Commission « Economie territoriale - Aménagement économique - Offre commerciale » le 28/03 matin : 10h-12h30
- Commission « Tourisme et culture – Patrimoine » le 28/03 après-midi : 14h-16h30
- Commission « Mobilité » le 28/03 après-midi : 14h-16h30
- Commission « Biodiversité - ressources naturelles - Pollution – Risques » le 29/03 matin : 10h-12h30
- Commission « Transition énergétique - consommation - production – vulnérabilité » le 29/03 après-midi : 14h00-16h30

Ces Commissions ont permis de :

- Partager la 1ère lecture du diagnostic territorial sur les différents champs thématiques
- Enrichir les analyses/ compléter/ fournir des éléments et données complémentaires
- Cibler les approfondissements à réaliser pour compléter la lecture des enjeux territoriaux et préparer utilement la phase de projet

## 1.2 Participants :

Les Commissions ont réuni environ 110 élus du territoire.

La répartition par Commission est la suivante :

- Commission « Structuration du territoire, polarités, équipements, démographie et logements » : 28 participants
- Commission « Economie agricole - Patrimoine agricole – Paysage » : 15 participants
- Commission « Economie territoriale - Aménagement économique - Offre commerciale » : 15 participants
- Commission « Tourisme et culture – Patrimoine » : 15 participants
- Commission « Offre de transport – réseaux – mobilités » : 10 participants
- Commission « Biodiversité - ressources naturelles - Pollution – Risques » : 18 participants
- Commission « Transition énergétique - consommation - production – vulnérabilité » : 10 participants



## 2. Synthèse des débats

### 2.1 Commission « Structuration du territoire, polarités, équipements, démographie et logements »

#### Les enseignements de la Commission

La commission a bénéficié d'une mobilisation particulièrement forte de la part des élus du territoire. L'ensemble des thématiques abordées ont fait l'objet d'échanges riches et constructifs, qui témoignent de leur caractère central dans les préoccupations des communes et dans le futur projet commun. Les liens entre les sujets abordés, mais également avec ceux traités dans d'autres commissions (économie, mobilité,...) ont été mises en avant, et par extension la nécessité de développer une approche transversale dans le cadre du SCoT.

Sur les thématiques spécifiques à la Commission, plusieurs points prégnants ont émergé au fil des discussions :

- Affirmer les ambitions du SCoT vis-à-vis des territoires extérieurs et notamment des agglomérations ;
- Mettre en avant que le caractère rural du territoire et la diffusion de son développement est le fondement de son identité et son attractivité ;
- Préciser à une échelle territoriale plus fine que celle du SCoT, les différents indicateurs du diagnostic utilisés, pour rendre compte des spécificités sur différentes parties du territoire (niveaux de vie, chômage...). La formalisation des bassins de vie sera à ce titre importante ;
- Ne pas figer la réflexion à un temps « t », mais bien adopter une vision prospective dans les analyses ;
- Apprécier finement les dynamiques cruciales pour le projet du SCoT. La démographie par exemple mérite une analyse des raisons de l'attractivité, les tendances de diffusion sur le territoire, etc. ;
- Apporter des compléments transversaux aux différentes thématiques lorsque cela paraît vraiment important pour le projet (ex. : la jeunesse)

#### Tableaux de synthèse des contributions

DEMOGRAPHIE	
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté	
>	La croissance démographique peut s'expliquer par divers facteurs autres que l'attractivité. Celle de Livron-sur-Drôme par exemple a été impactée par des contentieux juridiques.
>	Il manque une tranche d'âge de dix ans sur le territoire, c'est dû au faible nombre des établissements de formation supérieure et au fort taux de chômage des jeunes

<b>DEMOGRAPHIE</b>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
> Données sur le nombre de ménages payant l'impôt sur la fortune ?
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
> Territorialisation des besoins spécifiques des populations par bassins de vie, ainsi que des inégalités de revenus et des taux de chômage
> Lien entre les infrastructures numériques (fibre optique...) et les niveaux de vie / chômage et le développement des bassins, de l'emploi
> Lien entre la croissance démographique et l'avancée des documents d'urbanisme
> La situation des « jeunes » mérite un point spécifique et transversal aux différentes thématiques
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
> Prise en compte la diversité des situations au sein du territoire

<b>STRUCTURATION DU TERRITOIRE</b>
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
> Sur le territoire du SCoT, on constate à la fois un maintien du développement des polarités principales et une diffusion sur le reste du territoire. Cette diffusion est nécessaire à la solidarité entre les communes.
> Il faut garder à l'esprit que la répartition des habitants conditionne dans une large mesure la répartition des richesses dans les territoires ruraux. La structuration voulue entre les communes a dès lors une importance très forte et il ne faudrait pas tomber dans la pensée unique « tout le monde en milieu urbain »
> Dans la réalisation de l'armature, il faudra prendre en compte l'importance du numérique ainsi que plus largement l'attractivité économique. L'implantation de grandes entreprises (ex. : Sanoflor) a dans une certaine mesure permis d'arrêter « l'exode rural »
> Il est important d'intégrer que la croissance d'un pôle ne se fait pas nécessairement au détriment des autres polarités, il peut y avoir des situations de complémentarité
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
> Étude de l'articulation et de la complémentarité avec la dynamique rhodanienne. Un atout ou une situation de concurrence avec les équipements et services du territoire ?
> Réalisation de l'armature territoriale et du découpage en bassins de vie avec définition : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des niveaux de polarités</li> <li>- de l'aire d'influence des polarités</li> <li>- des bassins de vie, en cohérence avec la réalité vécue du territoire : équipements, emplois, commerces,...</li> </ul>
> Étude des modes d'urbanisation récents, et lien avec l'analyse paysagère

<b>STRUCTURATION DU TERRITOIRE</b>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Solidarité entre les communes plutôt que concurrence</li> <li>&gt; Maintien de la ruralité du territoire, et de son attractivité</li> </ul>

<b>EQUIPEMENTS</b>
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Il y a une très forte interaction entre le CFA (centre de formation d'apprentis) de Livron-sur-Drôme et la gare</li> <li>&gt; Il y a deux centres de formation à Livron</li> <li>&gt; Détailler davantage le scolaire secondaire. Un lycée est en projet depuis de nombreuses années à Livron-sur-Drôme. (étude sur les besoins en lycée dans le cadre des équipements futurs et de la prospective de structuration)</li> <li>&gt; Il faudrait nuancer la situation des services aux personnes âgées, il y a des lacunes et parfois un besoin d'aller à l'extérieur du territoire. À ce propos, une structure implantée à Crest est en mesure d'accueillir des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer</li> <li>&gt; Il faut rajouter les services aux personnes porteuses de handicaps (IME...)</li> <li>&gt; Il y a un projet de maison médicale à Saillans, et il y a de manière générale des réflexions sur les leviers pour favoriser la venue des médecins sur le territoire</li> <li>&gt; Il faut faire attention aux projets annoncés qui ne verront peut-être jamais le jour.</li> <li>&gt; Il y a des secteurs dont l'attractivité tient justement à l'absence d'équipements et la proximité avec la nature</li> <li>&gt; Dans l'analyse des interactions avec l'extérieur, il ne faut pas négliger les forts liens entre l'est du territoire et le Diois</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Analyses multi-services par croisement des différents types</li> <li>&gt; Étude des liens avec les services des polarités voisines (Die inclus) et des conséquences sur le fonctionnement du territoire</li> <li>&gt; Recensement des projets en cours sur les différentes thématiques (entretiens)</li> <li>&gt; Faire le lien entre les évolutions démographiques (vieillesse, forte présence de « jeunes » et l'offre existante</li> <li>&gt; Analyser les services offerts aux personnes porteuses de handicaps</li> <li>&gt; Intégrer la prospective sur les équipements dans l'analyse des besoins</li> <li>&gt; Croiser les résultats de l'armature territoriale avec l'offre de services</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Adaptation de l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins, dans une</li> </ul>

EQUIPEMENTS
perspective évolutive

HABITAT
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le territoire fait l'objet de demandes de modération sur le développement du parc de logements. Pour autant, il est nécessaire de bien prendre en compte des besoins effectivement ressentis et leur conciliation avec les autres enjeux présents.</li> <li>&gt; Les résidences secondaires deviennent parfois des résidences principales, avec des conséquences sur les besoins en services notamment</li> <li>&gt; L'offre locative est très faible sur les petites communes, il y a donc peu de demandes recensées malgré un besoin assez fort, Comment pourrez-t-on recenser cette demande ? Cela crée une sorte de cercle vicieux, car il y a peu de développement d'offre locative.</li> <li>&gt; Il faudrait traiter l'habitat précaire sur le territoire, mais il est très difficile de savoir s'il s'agit effectivement de ce type d'habitat ou d'habitat léger souhaité (yourte, caravane...)</li> <li>&gt; Une grande aire d'accueil des gens du voyage existe près du Rhône</li> <li>&gt; Le territoire est fortement concerné par l'habitat saisonnier, qu'il soit sédentaire ou mobile</li> <li>&gt; Vérifier les chiffres sur la vacance</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Données FILOCOM</li> <li>&gt; Données RPLS</li> <li>&gt; Données SITADEL</li> </ul>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Calcul du point mort à l'échelle communale</li> <li>&gt; Apport d'éléments qualitatifs et d'informations à jour sur les réalisations permises par la mise en œuvre des programmes d'amélioration de l'habitat et de réhabilitation des centres anciens (entretiens)</li> <li>&gt; Confirmation / mise à jour des chiffres relatifs à la vacance auprès des communes</li> <li>&gt; Analyse sur l'accueil des gens du voyage.</li> <li>&gt; Analyse de l'habitat léger, saisonnier et précaire.</li> <li>&gt; Cartographie de l'état d'avancement des documents d'urbanisme</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Prise en compte des besoins des différentes parties de la population (jeunes, précaires, gens du voyage,...)</li> </ul>

## 2.2 Commission « Economie agricole - Patrimoine agricole – Paysage »

### Les enseignements de la Commission

Une quinzaine de participants se sont mobilisés pour la commission. Elle a été l'occasion de nombreux échanges et confrontations de points de vue. Certaines divergences ont ainsi émergé au cours des discussions, qui soulignent d'une part l'intérêt des élus pour les problématiques étudiées, mais également la nécessité de favoriser la concertation autour de ces sujets, sur la base d'un diagnostic objectif et approprié par le plus grand nombre.

Concernant les paysages en particulier, des différences d'appréciation ont été relevées entre les participants sur la situation, tout comme sur les attendus pour le SCoT. Une partie des membres ne souhaitent pas que le SCoT impose des mesures qui viendraient freiner ou entraver les activités.

Au sujet de l'agriculture, la caractérisation des enjeux portés par les terres agricoles et leur conciliation avec les autres vocations potentielles de l'espace (habitat, autres activités économiques,...) sont apparues comme particulièrement importantes, mais sensibles.

### Tableaux de synthèse des contributions

PAYSAGE	
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>	
>	La formulation des grands ensembles d'occupation du sol présentée dans la synthèse du Diagnostic (en introduction de la réunion. Diapo 11) paraît plus simple et plus parlante pour parler des entités paysagères que celle reprise de l'Atlas de la DREAL (diapo 14).
>	La présence de bâtiments d'élevage agricoles anciens et à l'abandon (principalement les poulaillers industriels) est un sujet à évoquer, car on ne sait pas comment les traiter
>	L'évolution des pratiques d'élevage, caprins et ovins, a un impact sur les paysages : les bêtes pâturent moins à l'extérieur, la friche gagne les terrains peu mécanisables ou plus éloignés
>	Dans le pré-diagnostic, le sujet des éoliennes et de leurs impacts sur le paysage n'est pas évoqué.
>	Les avantages et inconvénients du mitage, de l'habitat dispersé, des co-visibilités, de l'enfrichement des coteaux et de l'extension de la forêt ne sont pas forcément partagés entre les membres participants.
>	La diversité et la mosaïque des paysages, constituées par la variété des agricultures présentes est à mettre en avant.
>	Le maintien de l'élevage est un enjeu important à mettre en avant.
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>	
>	Relever les projets éoliens accordés et en cours
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>	
>	Reprendre la carte des entités paysagères

PAYSAGE
> Réaliser une carte des sensibilités paysagères
Grands enjeux et pistes pour la suite
> Les qualités paysagères majeures à valoriser
> Les quelques risques et pressions à maîtriser, dont les sujets de l'éolien et celui des bâtiments agricoles désaffectés

ECONOMIE ET PATRIMOINE AGRICOLES
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté
> Il est important de connaître les raisons du « déclin » de l'activité agricole sur le territoire, et dès lors les conditions favorables au maintien des exploitations
> Des réserves sont émises sur la baisse de 18% de la SAU (superficie agricole utile). De fait, les analyses menées sur cette base sont à nuancer au regard des limites de la donnée, qui n'en fournit pas moins des informations utiles.
> Les appréciations sur le mitage des espaces agricoles et ses conséquences divergent entre les participants de la commission
> La production de semences d'ail est porteuse d'une forte valeur ajoutée sur le territoire
> Les surfaces irriguées sont figées pour le moment compte tenu des pressions fortes sur la ressource en eau
> Il faut noter que l'eau prélevée dans un certain bassin versant n'est pas toujours rejetée dans le même bassin versant
> Une sensibilisation des agriculteurs à la production de cultures sèches est actuellement en cours
> La valeur ajoutée des signes de qualité est à prendre avec des pincettes, certains cahiers des charges étant au final peu contraignants
> L'INAO peut être ajouté dans la liste des acteurs partenaires
> Des réserves sont émises sur l'opportunité de qualifier les terres agricoles par leurs valeurs d'usages (aux titres économique et environnemental)
> La certification Haute valeur environnementale peut éventuellement être considérée dans l'appréciation de la valeur des terres agricoles au titre de l'environnement
> Il faut rajouter les différentes classifications (AOC...)
> La ressource sylvicole est très difficilement exploitable et peu rentable (croissance lente, peu de bois d'œuvre...), il faut nuancer le propos sur les pistes de développement qui paraissent plus faibles qu'exposées. En l'état, il faudrait opérer des coupes à blanc pour pouvoir être rentable
> Enjeu important sur la ripisylve
Études/sources de données à mobiliser
> Données relatives à la qualité agronomique des sols, si existants
> Données relatives à l'irrigation (auprès du SMRD et du SMBRJ)
> Données Chambre d'agriculture et ADEAR relatives à l'installation des agriculteurs
Analyses complémentaires / approfondissements attendus

<b>ECONOMIE ET PATRIMOINE AGRICOLES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Spatialisation plus fine des différents types de cultures agricoles notamment les classifications</li><li>&gt; Approfondissement sur l'irrigation (surfaces, état des projets, etc.)</li><li>&gt; Localisation des secteurs sous forte pression urbaine, soumises au mitage, etc.</li><li>&gt; Actualisation du diagnostic foncier SAFER de 2007 ?</li><li>&gt; Portrait des installations agricoles sur le territoire (profils, localisation,...)</li></ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Installation des jeunes</li><li>&gt; Gestion raisonnée de la ressource en eau</li><li>&gt; Globalement, maintien de l'activité dans ses différentes vocations (économique, mais également environnementale)</li></ul>

## 2.3 Commission « Economie territoriale - Aménagement économique - Offre commerciale »

### *Les enseignements de la Commission*

L'importante participation des élus à la commission (une vingtaine de présents) traduit l'intérêt qu'ils portent à la thématique économique, véritable levier de développement pour leur territoire.

Les échanges qui ont suivi la présentation des éléments du pré-diagnostic, ont permis d'affiner la compréhension « économique et commerciale » du territoire du SCoT (conjuncture économique locale et offre en foncier économique sur la période 2007-2016) et de prendre connaissance des approfondissements attendus sur le sujet.

Les discussions ont mis en exergue des contrastes marqués entre les différentes parties du territoire composant le SCoT. La notion d'équilibre (centre-ville / périphérie, villes-centres / vallées, foncier économique / foncier agricole) apparaît comme un enjeu essentiel pour concevoir le projet économique du territoire. Il apparaît également un besoin d'adaptation de l'offre commerciale aux nouvelles attentes du consommateur. Enfin, le calibrage de l'offre en foncier économique est un point sensible qu'il est nécessaire d'affiner afin de pouvoir répondre au mieux à la demande en la matière.

Points clés :

- > Des armatures économique et commerciale hiérarchisées permettant de mettre en œuvre un projet territorial équilibré sur les plans économique (résidentiel / productif) et spatial (bassins de vie),
- > Équilibre à trouver entre développement de nouveaux espaces d'activités, réhabilitation des espaces existants et préservation des espaces agricoles,
- > Réflexion transversale sur l'amélioration des expériences de consommation en centre-ville (accessibilité, parcours marchand) comme en périphérie (qualité d'aménagement, continuités piétonnes...),

- > Calibrer finement les besoins futurs en foncier économique à l'échelon intercommunal et accompagner le parcours résidentiel des entreprises.

### Tableaux de synthèse des contributions

<b>ECONOMIE TERRITORIALE</b>	
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Création d'entreprises : l'année 2016 a été la plus basse observée. Intégrer les données les plus récentes.</li> <li>&gt; Très bonne conjoncture économique actuellement = le foncier économique prévu à cet effet pour 10-15 ans sera, au rythme actuel, consommé en 3-4 ans</li> </ul>	
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Méthodologie utilisée par la CCVD pour calculer la part de l'économie sociale et solidaire à transmettre pour évaluer ce secteur sur tout le territoire de manière homogène</li> </ul>	
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; En complément du rapport fait entre emplois et habitants, faire celui entre emplois et actifs 15-64 ans pour gommer les facteurs démographiques</li> <li>&gt; Faire une carte sur le taux de formations supérieures à la commune</li> <li>&gt; Faire une carte des emplois non-salariés à la commune</li> <li>&gt; Economie sociale et solidaire : sur la CCVD 10 à 12%. Si la CCVD transmet sa méthode de calcul, calcul possible</li> <li>&gt; Secteur agroalimentaire : si CCVD et CCCPS transmettent leur méthode de calcul (code naf), affiner les données sur ce secteur.</li> </ul>	
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Équilibre à trouver entre le développement économique, nécessaire pour développer l'emploi, et la préservation des espaces agricoles</li> <li>&gt; Problématique liée à la volonté de certains établissements économiques (commerces, services) de trouver des locaux en centre-bourgs</li> <li>&gt; Des modalités de développement différenciées entre les bassins de vie du territoire, engendrant des besoins (foncier, aménagements,...) différents (micro-zone économique...)</li> </ul>	

<b>OFFRE COMMERCIALE</b>	
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les associations de commerçants de Crest, Loriol et Livron sont dynamiques = projets et manifestations mutualisés en cours</li> <li>&gt; Surface alimentaire : équilibre atteint</li> <li>&gt; Quelques marges de progression sur le non-alimentaire</li> <li>&gt; Possibilités de livraison : développement au service du commerce / internet</li> </ul>	

<b>OFFRE COMMERCIALE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les équilibres de commerces en centre bourgs sont très fragiles et la problématique de locaux adaptés est présente</li> <li>&gt; Travail de réflexion sur le commerce en ligne et trouver localement le déploiement</li> <li>&gt; Il y a un projet d'extension sur la zone des Crozes</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La CCI de la Drôme devrait publier des chiffres actualisés sur le commerce (notamment sur l'évasion commerciale), par sous-bassin, en juin 2018</li> <li>&gt; Faire un paragraphe sur les friches commerciales</li> <li>&gt; Liste des communes avec périmètres de préemption commerciale (PLU)</li> <li>&gt; Description des projets et manifestations en cours menés par les associations de commerçants du territoire</li> </ul>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Décalage entre l'offre et la demande pour les locaux commerciaux (détail). Beaucoup ne sont plus adaptés aux attentes actuelles du consommateur. Une réflexion est à mener sur la création de nouveaux lieux propices à la consommation (expérience consommateur, stationnement, circulation douce, espaces publics)</li> <li>&gt; Le développement du commerce doit tenir compte des potentialités du territoire et des sous-bassins. Il doit être équilibré. Favoriser les circuits courts et les pôles ruraux</li> <li>&gt; La réglementation sur la signalétique commerciale a porté préjudice aux activités commerciales diffuses (notamment circuits courts, vente à la ferme,...)</li> </ul>

<b>AMENAGEMENT ECONOMIQUE</b>
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Demande en foncier économique soutenue, les disponibilités foncières risquent de partir rapidement (3-4 ans)</li> <li>&gt; Analyse Sitadel : les chiffres portent sur une période (2007-2016) où le foncier éco disponible était limité. Tenir compte du fait que les besoins durant la période de référence étaient faibles en raison d'une conjoncture économique défavorable et d'une offre restreinte.</li> <li>&gt; Il y a aussi du foncier disponible, mais qui ne convient pas aux attentes actuelles</li> <li>&gt; Manque d'offre en location dans les surfaces recherchées.</li> <li>&gt; Difficultés de trouver de petits locaux artisanaux y compris dans les villages</li> <li>&gt; Besoins de requalification des zones vieillissantes, sur la dépollution. Il faut identifier ces zones sur une carte.</li> <li>&gt; Une réflexion est à mener sur la requalification des bâtiments désaffectés, par exemple les</li> </ul>

AMENAGEMENT ECONOMIQUE
<p>bâtiments d'élevage avicole.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pépinière d'entreprises : l'objectif est de les diffuser sur le territoire (plusieurs unités de petite taille)</li> <li>&gt; Accompagnement des entreprises : les EPCI reçoivent les primo-entrepreneurs et les aiguillent vers les personnes ressources. Satisfaction à l'égard du dispositif actuel d'accueil des porteurs de projet de création d'entreprise.</li> <li>&gt; De plus en plus de demandes pour la location de locaux (et non acquisition ou construction). Pas d'acteurs de l'immobilier d'entreprises, du coup les EPCI essayent de se substituer à cela. Une bourse aux locaux d'activités pourrait voir le jour.</li> <li>&gt; Retrait de la carte et tableau des ZAE de gestion communale</li> </ul>
Études/sources de données à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Validation du tableau détaillé des ZAE (ZAE actuelles + projets)</li> <li>&gt; Identifier sur une carte les ZAE à requalifier</li> <li>&gt; Indiquer les bâtiments agricoles à requalifier sur la base des données transmises par les CC</li> <li>&gt; Identification des projets dans les vallées (attente de données)</li> </ul>
Analyses complémentaires / approfondissements attendus
Grands enjeux et pistes pour la suite
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Difficultés pour assurer le parcours résidentiel des entreprises : Offre de foncier + déficit en locaux artisanaux de moins de 300m<sup>2</sup> et en locaux de 2ème main à louer ou à vendre.</li> <li>&gt; Arbitrages entre extension / création de nouvelles ZAE et préservation du foncier agricole.</li> <li>&gt; Difficultés d'installations ponctuelles (ex : tourisme) en dehors des ZA</li> <li>&gt; Gestion du devenir des ZAE communales</li> <li>&gt; Consolidation des dispositifs d'accompagnement des entreprises</li> </ul>

## 2.4 Commission « Tourisme et culture – Patrimoine »

### *Les enseignements de la Commission*

Le territoire met en place une stratégie de développement touristique et les élus sont conscients des atouts que le tourisme constitue pour son développement. Conscients de cela, les élus étaient nombreux à participer à la commission.

Le dynamisme et la participation des élus aux échanges reflètent toute l'attention qu'ils portent au tourisme. De nombreux compléments sont venus étoffer le travail déjà réalisé et ont permis d'identifier les manques / problématiques auxquels le territoire du SCoT doit faire face afin de développer les retombées du développement touristique. Les deux Offices de Tourisme du territoire travaillent sur un projet commun. Il doit se poursuivre pour formaliser une stratégie commune de destination touristique.

Point clés :

- > Une stratégie de « destination » en cours de définition,
- > Un déficit en matière d'hébergements de groupe (mais aussi hébergements insolites, aires de camping-cars,...),
- > Une réflexion à mener sur une meilleure gestion des rivières et des pratiques de loisirs,
- > Un agenda culturel de qualité qui pose la question d'un équipement de référence pour le valoriser auprès de la population et des touristes.

**Tableaux de synthèse des contributions**

TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Il manque des campings dans la vallée de la Gervanne. Le Camping à la ferme de la Belogne souhaite passer de 5 emplacements actuels (Camping à la Ferme) à 25 emplacements (Aire de Camping Naturelle)</li> <li>&gt; Lors de manifestations d'importance (Congrès des Plus Beaux Détours de France cette année par ex) le territoire n'est pas en capacité de répondre à la demande en hébergement de qualité pour les groupes</li> <li>&gt; Les hébergements insolites sont à la mode. Un développement de ce type d'accueil pourrait permettre d'élargir et de moderniser l'offre. Ce type d'hébergement pose souvent des problèmes réglementaires, difficiles à résoudre par les communes</li> <li>&gt; Le projet de la VéloDrôme devrait permettre aux villages proches de capter des flux touristiques</li> <li>&gt; Souhait de développer un train touristique sur le sillon de la ligne TER actuelle. Une ligne touristique Vallée de la Drôme - Dévoluy a été expérimentée durant 2 ans</li> <li>&gt; La partie ouest du territoire, traversée par l'A7 et la RN7, est la porte d'entrée de la Vallée de la Drôme et pourrait accueillir une aire d'accueil et de services à destination des visiteurs</li> <li>&gt; Fréquentation importante des rivières pouvant entraîner par endroits des conflits d'usages et une dégradation du milieu : mise en valeur respectueuse de la rivière / meilleure gestion sont indispensables pour que cet atout majeur du territoire conserve ses qualités sur le plan environnemental.</li> <li>&gt; Conflits d'usage entre randonneurs / troupeaux, canoéistes / baigneurs / pêcheurs, etc.</li> <li>&gt; Les deux OT du territoire sont en catégorie 2 (ou en cours d'obtention de ce niveau) leur permettant de commercialiser des produits touristiques</li> <li>&gt; Les OT sont présents sur des salons touristiques : ex. Salon de Bruxelles</li> <li>&gt; Le territoire ne possède pas de salle de spectacle "structurante". Une réflexion est à mener sur la création d'une salle de spectacle "multi-activités" d'environ 400 places.</li> <li>&gt; La salle de spectacle du Temple à Saillans a un projet de rénovation</li> <li>&gt; Ouverture d'une salle de spectacle à Allex d'une capacité de 100 places</li> </ul>
Études/sources de données à mobiliser

<b>TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Étude rivière SPARE à récupérer auprès du Syndicat Mixte de la Rivière Drôme</li><li>&gt; Etat des lieux des hébergements d'itinérance</li><li>&gt; Profil des visiteurs : voir avec les OT</li><li>&gt; Compléter la liste des sites fréquentés, actualiser les chiffres</li></ul>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Ajouter "Drôme Cailles" comme étant un lieu touristique de découverte économique du territoire</li><li>&gt; Approfondir l'offre existante en randonnée équestre</li></ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Une stratégie touristique de "destination" en cours de définition. Volonté de développer le tourisme dans le respect du cadre de vie, du paysage et de la biodiversité.</li><li>&gt; Une forte attractivité touristique liée à des espaces fragiles (rivières, forêts) à prendre en compte dans le projet de territoire pour gérer la fréquentation (équilibre entre aménager et protéger à trouver, entre agriculture et tourisme)</li><li>&gt; Un déficit en hébergements qui nécessite de guider les choix d'implantation, en urbain, comme en rural.</li><li>&gt; L'implantation d'un équipement culturel de référence pose les questions du lieu d'implantation et de la jauge en fonction de la vocation (types de manifestations) et des publics (habitants, visiteurs).</li></ul>

## 2.5 Commission « Offre de transport – réseaux – mobilités »

### *Les enseignements de la Commission*

La participation s'est avérée moins importante à cette commission qu'aux autres commissions.

Pour les élus présents, il ressort que l'évolution et la diversification de l'offre de transport sur le territoire devront être au cœur des réflexions du futur SCoT, pour tendre vers une mobilité plus durable.

En effet, il apparaît à travers les interventions des participants sur ce pré-diagnostic que si la voiture est largement dominante aujourd'hui sur le territoire, c'est qu'une part de l'offre existante ne convient pas complètement aux besoins des habitants et caractéristiques territoriales, mais aussi que l'offre alternative n'est pas suffisante.

## Tableaux de synthèse des contributions

BESOINS DE MOBILITE	
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>	
>	Essayer de connaître les besoins de déplacement sur Valence TGV depuis le territoire ;
>	Pour les déplacements touristiques il n’y a pas forcément de données, mais des initiatives de comptages locales comme à Saillans lors d’événements : 8 000 personnes comptabilisées sur la Brocante, 5 000 lors des marchés en saison.
>	Sur la dépendance des territoires pour les déplacements achat, il est précisé que sur le secteur de Gervanne la dépendance pour les achats de proximité a baissé depuis l’ouverture d’une épicerie sur le secteur qui fonctionne très bien.
>	Le déplacement en voiture s’explique par les reliefs et le peu d’offres
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>	
>	Une étude du CDDRA a identifié certains besoins de mobilité (sera fournie par les services)
>	Étude économique réalisée qui permet de connaître les chiffres des entreprises qui rencontrent des difficultés de recrutement sur le territoire du fait de problème de mobilités des candidats et salariés potentiels (sera fournie par les services)
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>	
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>	

OFFRE DE TRANSPORT	
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>	
>	Il faut nuancer le fait que certes en théorie la N7 confère une bonne accessibilité au territoire, mais dans les faits sa saturation (et le trafic de transit qu’elle supporte) crée des dysfonctionnements et des nuisances
>	Sur la ligne TER Valence-Gap, il faut distinguer l’offre réalisée par train et celle réalisée par autocars (TER ou intégrée dans la ligne 28 des cars interurbains), car cela donne une mauvaise lecture du niveau de l’offre ferrée. De plus, la ligne TER et la ligne 28 ne suivent pas le même itinéraire. (cela sera distingué dans le diagnostic)
>	Les participants ne sont pas en accord avec l’analyse de la qualité de l’offre de transport proposée par le bureau d’études qui est jugée globalement satisfaisante pour les ¾ de la population, en effet seulement 3% des trajets sont réalisés en transport en commun. <i>Le bureau d’études précise que cette analyse est réalisée au regard de ce qui s’observe ailleurs sur des territoires similaires d’une part et que la part modale des TC ne traduit pas directement la qualité de l’offre. En effet, sur des agglomérations d’environ 100 000 habitants disposant notamment d’un réseau urbain de transport collectif la part modale des TC est autour de 7%. Beaucoup d’autres éléments rentrent</i>

<b>OFFRE DE TRANSPORT</b>
<p><i>en considération : facilité de circuler en voiture, de se stationner, temps de parcours ...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Il est aussi précisé que l'offre existante n'est pas par exemple en lien avec la gare Valence TGV. Il serait intéressant de réfléchir à la mise en place d'une offre pour répondre à ce besoin.</li> <li>&gt; Concernant les lignes interurbaines :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut vérifier la pérennité de l'offre au cours de l'année, car il semble que certaines ne fonctionnent pas en période de vacances scolaires.</li> <li>- Il faut caractériser les utilisateurs de ces lignes (scolaires en majorité ?)</li> <li>- La desserte locale n'est pas fine : exemple pas d'arrêt vers Hôpital de Crest</li> </ul> </li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Intégrer les remontées qualitatives sur l'offre de transport qui semblent exister (à transmettre par les services)</li> </ul>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Proposer une analyse qualitative de l'offre de transport collectif et de son ressenti par les habitants</li> <li>&gt; Intégrer le projet de localisation des stations de mobilité proposées aux élus (carte et phase 2 de l'étude DROMOLIB à fournir par les services)</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; En termes de mobilité, le territoire, conscient de ses caractéristiques et de la mobilité actuelle largement tournée vers l'automobile souhaite proposer une offre de transport alternative en s'appuyant sur une diversité de solutions et une complémentarité de l'ensemble des moyens et ressources pour répondre aux besoins des habitants.</li> <li>&gt; L'enjeu prioritaire sera de proposer un maillage fin de solutions en s'attaquant à la problématique du dernier kilomètre au plus près des besoins des habitants.</li> <li>&gt; Une des clés de voûte pour améliorer la mobilité des habitants pour le futur sera le développement de stations de mobilités déployées aux carrefours des flux de déplacements. Ces stations regrouperont des équipements d'une part (stationnement vélos sécurisé, aménagement de zones d'auto-stop sécurisé...) et des services de mobilités d'autre part (information, mise en relation des usagers, offre de transport collectif, autopartage, covoiturage collectif...)</li> <li>&gt; Un des autres points importants, sera de travailler avec la Région afin de développer l'offre ferrée sur la ligne de la Vallée de la Drôme et ce de manière quantitative (plus de services...) que de manière qualitative (régularité des trains, accès vélos dans les trains...)</li> <li>&gt; Enfin il faut aussi essayer d'être innovant et pourquoi pas mixer dans un même train des voyageurs et des marchandises</li> <li>&gt; Afin d'amplifier le développement touristique du territoire, la voie ferrée pourra aussi être un support essentiel avec le développement d'une offre ferrée touristique en saison</li> <li>&gt; Pour le tourisme le développement de l'itinérance verte sera aussi important avec la réalisation de la VéloDrôme le long de la Vallée et non comme aujourd'hui avec un itinéraire via le vignoble par exemple qui est trop excentré. L'aménagement de ces véloroutes structurantes, de chaque</li> </ul>

### OFFRE DE TRANSPORT

côté de la Drôme permettra d'irriguer la vallée et d'être le support aussi de mobilité douce pour les habitants. Des connexions douces seront ensuite créées depuis ces véloroutes pour irriguer les villages.

## 2.6 Commission « Biodiversité - ressources naturelles - Pollution – Risques »

### Les enseignements de la Commission

La bonne participation des élus à cet atelier témoigne de l'intérêt porté aux enjeux environnementaux sur le territoire. Parmi les thématiques environnementales abordées, la ressource en eau suscite le plus d'inquiétude au regard de sa faible disponibilité. La gestion de la ressource en eau constitue un enjeu majeur pour le territoire, d'un point de vue quantitatif afin de concilier tous les usages et qualitatif au regard de la sensibilité des aquifères du territoire. La multiplicité des structures de gestion rend la lecture globale et la prospective plus difficile, à l'échelle du périmètre du SCOT.

La richesse écologique est assez bien connue et les élus participants ont bien conscience de la perte de biodiversité en cours. L'intérêt des zones humides, mais également de la rivière Drôme ne sont plus à démontrer. En revanche, les enjeux portent sur le maintien des fonctionnalités écologiques et notamment du corridor de la Drôme, formé par la rivière et ses annexes fluviales.

Les risques naturels et technologiques, ainsi que les nuisances acoustiques constituent des problématiques ponctuelles sur le territoire, qu'il est important de prendre en compte.

Il apparaît également que le territoire présente une forte sensibilité aux effets du changement climatique, qui sont susceptibles d'accentuer les différentes problématiques identifiées : raréfaction de la ressource en eau, vulnérabilité des écosystèmes, aggravation des risques,...

### Tableaux de synthèse des contributions

#### PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE

##### Compléments, discussion sur le diagnostic présenté

- > Concernant le découpage des entités naturelles, il est préférable de nommer « les collines boisées de Mirmande » « forêt de Marsanne ». En outre une autre entité est à identifier et concerne le secteur du Haut Roubion.
- > Une nouvelle réserve naturelle régionale est en projet et devrait bientôt être mise en place (Grotte de Francillon sur Roubion) ; elle concerne notamment des chiroptères.
- > Il faut rajouter le site classé des Gorges d'Ombrière et les périmètres d'espèces migratoires sur la carte.
- > La rivière Drôme constitue une des dernières rivières sauvages de France (sans barrage). Elle constitue donc, avec les zones humides associées, une continuité écologique structurante du territoire. Les seuils au niveau de la Drôme et de ses affluents sont actuellement en cours de

## PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE

destruction.

- > De nombreux exemples d'espèces en cours de disparition sont donnés en atelier : alouette des champs, tétras,...
- > Le corridor écologique situé entre Crest et Aouste est identifié à enjeu.
- > Il est évoqué les 30% de réserves de biodiversité et les 10% de terrains construits, il faut évoquer les 60% restant.
- > Réflexion nécessaire sur l'aménagement des sites naturels sensibles, sur la canalisation des flux de piétons et de voitures (stationnement et modes doux) sont à envisager, mais les leviers d'action du SCOT sont limités en la matière. (ex : forêt de Saoû)
- > L'intérêt de l'agriculture biologique et de la présence de petites exploitations agricoles est mis en avant pour assurer le maintien de la diversité écologique.

### Études/sources de données à mobiliser

- > Liste d'espèces disponibles sur le territoire via le Conservatoire Botanique National Alpin.
- > Liste d'espèces disponibles sur le portail « Faune-Drôme ».
- > Parc Naturel Régional du Vercors dispose de données faune/flore sur le Plateau d'Ambel à Ombrière.

### Analyses complémentaires / approfondissements attendus

- > Intégration des sites classés et inscrits sur la carte du patrimoine naturel, compte tenu de leur intérêt écologique.
- > Analyse plus approfondie de la trame verte et bleue du territoire et mise en évidence plus forte du rôle de la Drôme dans le réseau écologique.
- > Mise en évidence des couloirs migratoires aériens (vallée du Rhône et de la Gervanne).
- > Prise en compte de la pollution lumineuse dans le cadre de la trame verte et bleue
- > Mise en évidence des espaces de nature ordinaire et notamment de l'intérêt écologique de certains espaces agricoles

### Grands enjeux et pistes pour la suite

- > Identification des secteurs d'intérêt écologique à préserver vis-à-vis de l'urbanisation (dont milieux humides et pelouses sèches), mais également mise en évidence de l'intérêt écologique de la matrice des espaces agro-naturelles.
- > Identification des enjeux de continuités écologiques : maillage des milieux naturels s'appuyant essentiellement sur le réseau hydrographique.

## RESSOURCES NATURELLES

### Compléments, discussion sur le diagnostic présenté

- > Les ressources de la Gervanne et du secteur des Freydières sur Allex-Grane disposent de potentialités fortes en termes d'approvisionnement en eau potable actuel et futur.
- > Des travaux sont en cours afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable du territoire

<b>RESSOURCES NATURELLES</b>
<p>(ex : à Divajeu, et à Montoisson).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La défense incendie constitue un critère important dans les choix des sites à urbaniser et le territoire est relativement sensible aux incendies de forêts.</li> <li>&gt; Le fort développement des élevages avicoles accroît les besoins en eau sur le territoire. De véritables conflits d'usage de la ressource commencent à apparaître entre les besoins pour l'agriculture, pour l'eau potable et pour l'industrie.</li> <li>&gt; Le changement climatique en cours accentue les difficultés d'approvisionnement en eau potable, notamment issue des ressources karstiques</li> <li>&gt; Les choix de développement résidentiel et économique devront prendre en compte des capacités d'approvisionnement en eau potable ainsi que les capacités de traitement des eaux usées.</li> <li>&gt; Certains dispositifs de traitement sont aujourd'hui en surcharge hydraulique ; des travaux sont en cours sur certaines communes afin d'améliorer la situation.</li> <li>&gt; Questionnement sur l'import d'eau d'un autre territoire sur notre territoire (pollution, perturbation du cycle de l'eau)</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Thèse de Rémi de la Vaissière sur les aquifères (« Étude de l'aquifère néogène du Bas Dauphiné »).</li> <li>&gt; Les différents schémas directeurs existants, données des différents syndicats ou communes</li> </ul>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Identification des problématiques liées à la défense incendie</li> <li>&gt; Cartographie des interconnexions des réseaux de distribution d'eau potable (superposer captages, réseaux, syndicats afin d'identifier les secteurs vulnérables)</li> <li>&gt; Compréhension du fonctionnement des différentes ressources (karst, alluvions)</li> <li>&gt; Précisions et mises à jour à apporter sur la carte des dispositifs de traitement des eaux usées</li> <li>&gt; Il faut intégrer l'agriculture dans la lecture de la ressource en eau</li> <li>&gt; Origine des sources (le SMRD a l'information)</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Renforcement de la préservation des ressources en eau stratégiques</li> <li>&gt; Bonne adéquation entre les ressources disponibles et les besoins qui seront générés par le projet de développement du territoire</li> <li>&gt; Réponse aux besoins de traitement des eaux usées des nouveaux effluents qui seront générés</li> </ul>

<b>POLLUTIONS ET NUISANCES</b>
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<p><b>Nuisances sonores</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le centre d'Aouste-sur-Sye est concerné par une circulation importante de poids lourds,</li> </ul>

<b>POLLUTIONS ET NUISANCES</b>
<p>généralisant ainsi des nuisances acoustiques pour les riverains ainsi que des problèmes de circulations, les voiries n'étant pas adaptées à ce type de véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Un projet visant à développer du fret sur la ligne TGV est envisagé et pourrait accroître les nuisances sonores à proximité.</li> <li>&gt; Le projet de déviation de Loriol serait avancé.</li> <li>&gt; Certains survols aériens sont également à l'origine de nuisances acoustiques</li> </ul> <p><b>Déchets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La gestion des déchets verts domestiques, agricoles et paysagers n'est pas assurée sur le territoire : Projet de co-compostage des déchets verts envisagé au niveau de la CCVD et de la CCCPS.</li> <li>&gt; Aucune filière de traitement des déchets professionnels n'est présente sur le territoire.</li> <li>&gt; Des décharges sauvages sont recensées à Divajeu et à Loriol-sur-Drôme, en bordure de la Drôme, en zone inondable.</li> <li>&gt; La gestion des friches en lien avec d'anciens poulaillers amiantés constitue une problématique à traiter sur le territoire.</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Syndicat de traitement des déchets</li> <li>&gt; Services de l'Etat</li> </ul>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<p><b>Nuisances sonores</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Vérifier si la LGV dispose ou non d'un classement sonore.</li> <li>&gt; Projet de déviation Livron/Loriol : avancement.</li> </ul> <p><b>Déchets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Vérifier les capacités de traitement des déchets ménagers (circuit des déchets de la source à son traitement)</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Enjeu de prise en compte des sources de nuisances sur le territoire</li> <li>&gt; Renforcement de la prise en compte des déchets professionnels et des déchets verts</li> </ul>

<b>RISQUES</b>
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<p><b>Risques naturels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La ville de Crest dispose d'un PPRi prescrit mais qui ne sera pas approuvé, des travaux (bassin de rétention, restauration des digues) ayant été réalisés afin de supprimer les aléas identifiés.</li> <li>&gt; La plupart des communes disposent de cartes d'aléas d'inondation</li> <li>&gt; L'état des digues de la Drôme, à Crest et ailleurs, reste préoccupant compte tenu de leur</li> </ul>

RISQUES
<p>ancienneté.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le risque retrait/gonflement des argiles n'est pas à négliger sur ce territoire. Plusieurs habitations ayant subi des dommages en lien avec ce risque, notamment sur Eurre, Aouste, Piégros.</li> <li>&gt; Le risque d'incendie est plutôt élevé et s'est accentué avec l'état des buis.</li> <li>&gt; Le risque sismique est également à prendre en compte.</li> </ul> <p><b>Risques technologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le projet ERIDAN serait abandonné pour l'instant.</li> </ul>
Études/sources de données à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Services de l'Etat pour les cartes d'aléas</li> </ul>
Analyses complémentaires / approfondissements attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Précisions sur les niveaux de risques naturels au droit des différentes communes</li> </ul>
Grands enjeux et pistes pour la suite
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Prise en compte de l'effet cumulé des différents risques naturels sur les communes (inondation, rupture des digues, aléa retrait/gonflement des argiles faible à modéré...).</li> <li>&gt; Prise en compte des risques liés au transport de matières dangereuses dans la partie ouest du territoire, particulièrement concernée</li> </ul>

## 2.7 Commission « Transition énergétique - consommation - production – vulnérabilité »

### *Les enseignements de la Commission*

Un faible nombre de participants pour cet atelier, mais qui suscite toutefois un fort intérêt et qui se trouve en forte interaction avec les choix en matière de développement du territoire. L'atelier a d'ailleurs commencé par un rappel des interactions entre l'urbanisme et la transition énergétique afin d'identifier les leviers d'action à mobiliser. Ces derniers concernent aussi bien l'organisation des déplacements, les constructions que la production d'énergie renouvelable.

La nécessité de s'investir dès maintenant dans un mode durable de consommation et de production des énergies est partagée par l'ensemble des élus présents. Une réelle volonté de s'impliquer dans la transition énergétique s'est faite ressentir. L'engagement du territoire s'est initialement traduit à travers la démarche Biovallée. Celui-ci se poursuit à travers des initiatives de type TEPOS, DOREMI et des projets de développement des énergies renouvelables sont en réflexion, bien que des questionnements et des oppositions subsistent quant la mise en œuvre de certains types de production d'énergies sur le territoire.

## Tableaux de synthèse des contributions

TRANSITION ENERGETIQUE - CONSOMMATION/PRODUCTION - VULNERABILITE
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté
<p><b>Consommations énergétiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La fréquentation des services de transport en commun (ligne de bus 28 « Die-Valence ») est forte sur le territoire, cependant l’offre reste faible et nécessiterait d’être améliorée. Cette ligne est très souvent empruntée par les scolaires.</li> <li>&gt; Le TER ne constitue pas une offre concurrentielle à la voiture. Le maillage avec les autres modes de transport n’est pas effectif et de nombreux retards viennent entacher les éventuelles volontés de report modal.</li> <li>&gt; La vélodrôme peut être un axe mode doux intéressant dans la vallée pour faire le lien entre les différents villages.</li> </ul> <p><b>Production d’énergies renouvelables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des projets de développement du photovoltaïque (sur les talus de la LGV par exemple), de méthanisation (même si les gisements sont faibles), de géothermie et d’éoliennes sont envisagés sur le territoire. La filière bois-énergie n’est pas facile à développer sur le territoire. Les différents potentiels évoqués sont finalement assez limités ; il est donc important de limiter les besoins énergétiques avant tout.</li> <li>&gt; D’importantes difficultés sont rencontrées avec l’Architecte des Bâtiments de France dans le cadre du développement de dispositifs de production d’énergie renouvelable dans les centres anciens.</li> <li>&gt; Le réseau électrique présente un bon état de Livron-sur-Drôme à Grâne. Des défaillances sont enregistrées sur le réseau sur le reste du territoire.</li> <li>&gt; Le territoire est TPCV-TEPOS et une plateforme de rénovation énergétique existe sur le territoire. Des projets de rénovation du bâti ancien émergent dans les centres villages et contribuent à l’amélioration de la performance énergétique des logements.</li> </ul>
Études/sources de données à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; OREGES pour avoir des précisions sur le profil énergétique du territoire</li> <li>&gt; Le PCAET de la CCVD a débuté au 1<sup>er</sup> juin 2018 et les données ne pourront pas être utilisées dans le cadre du diagnostic du SCOT.</li> <li>&gt; Projets de dispositifs d’ENR auprès des CC</li> </ul>
Analyses complémentaires / approfondissements attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La part d’émissions de GES liées au trafic supporté par l’A7 mérite d’être exclue de l’ensemble des émissions de GES sur le territoire, afin d’identifier les postes d’émissions sur lesquels le territoire sera en mesure d’agir.</li> <li>&gt; La vulnérabilité énergétique du territoire est à approfondir (informations relatives à la précarité énergétique des ménages)</li> <li>&gt; Mise en évidence des réseaux de chaleur existants</li> </ul>

## TRANSITION ENERGETIQUE - CONSOMMATION/PRODUCTION - VULNERABILITE

### Grands enjeux et pistes pour la suite

- > Même si elle n'est pas considérée comme entièrement satisfaisante, l'offre en transport collectif a le mérite d'exister (ligne départementale et voie ferrée) et nécessite d'être prise en compte dans le cadre des choix de développement du territoire.
- > Les potentiels de production d'énergies renouvelables sont limités pour certaines filières (géothermie, méthanisation, bois énergie) ou ne permettront pas des productions de masse (production des besoins sur place pour le photovoltaïque). Le développement de l'éolien constitue une opportunité de production plus importante, mais rencontre des oppositions.